

Groupement colombophile de l'Aisne

Compte-rendu de la réunion des présidents du jeudi 26 janvier 2023 à Naturagora.

Sociétés présentes :

Acy, Attichy, Bohain en vermandois, Chauny, Cormicy, Courboin, Courmelles, Cormontreuil, Cuirieux, Fresnoy-le-grand, Guise, La Capelle, Laon, Le Nouvion-en-Thiérache, Rozoy-sur-serre, Saint-Michel, Saint-Quentin, Tergnier, Vervins, Voyenne.

Société absente : Hirson (non excusée)

Membres du bureau Présents :

Ludovic Cliquot, Christophe Guégain, David Lefevre, Richard Rogé, Laurent Guyard, Patrick Beaurain, Olivier Bertaux, Didier Crapart, Jean Jacques Dimanche, Fabien Bauchet, Vitel Éric, Frédéric Durthaler, Sarrazin Olivier

Membre du bureau absent : Matéo Roppé (excusé)

La réunion commence à 18h45.

Le président, Ludovic, présente ses vœux ainsi que ceux des membres du bureau à toutes les personnes présentes pour cette nouvelle année 2023 et les remercie de leur présence à cette réunion.

Il rappelle qu'il n'a jamais été envisagé d'exclure les groupements de l'Oise et de la Somme de la 2ème région. Leur départ a été décidé et mis en place par leurs propres actes et nullement par la volonté du bureau de la 2ème région.

Il rappelle également que le groupement est toujours à la recherche d'un classificateur.

En ce qui concerne les diverses informations nationales, Il nous informe d'une augmentation de la taxe des pigeons étrangers lâchés en France, de l'évolution de l'âge requis pour le droit de vote qui est désormais de 16 ans, de la reconnaissance des ententes colombophiles pour les permis de lâchers. Il nous fait un point sur le dopage, la France va se mettre au même niveau que les autres pays. Et pour conclure avec les informations nationales il insiste sur le fait que les règles concernant la mise en loge des pigeons ainsi que les dépouillements des appareils de constatations doivent être prises très aux sérieux.

Le bilan 2022 :

Ce bilan est très bon dans trois domaines : Le transport, la rentrée des pigeons lors des concours et les effectifs. En effet, nous enregistrons de meilleures rentrées de nos pigeons. Cela est sans doute dû aux améliorations apportées dans les semi, et le chargement à Naturagora, qui a permis de réduire le temps de transport des pigeons dans les camions. Nous allons encore nous efforcer pour cette nouvelle saison de l'améliorer sur ce point.

Élection d'un poste de vice-président et de trésorier adjoint :

Mr Vanacker Éric rejoint l'équipe du bureau en tant que vice-président.

Mr Crapart Didier déjà membre du bureau se propose pour le poste de trésorier adjoint.

Demande de participation d'un département limitrophe à notre programme :

Ludovic propose la participation d'une partie de l'entente du Cambrésis à nos concours, de les accueillir et de mettre en place un lâcher séparé ou éventuellement ; avec l'accord des présidents bien entendu, de les inclure dans un groupe déjà en place pour les concours de *vitesse*. Cette entente du Cambrésis sera naturellement lâchée avec l'ensemble du groupement à partir des concours de grand demi-fond.

La majorité des personnes présente est favorable à cette participation.

Groupes de lâchers :

La commission sportive a présenté les six nouveaux groupes de lâchers, fruit d'une concertation préalable entre tous les membres du bureau. Ces groupes ne concernent que les concours de vitesse, sauf Saulieu.

Les sociétés de Guise, Chauny et Tergnier se sont prononcées contre ces 6 groupes.

La société de Nouvion suggère de faire des lâchers uniques, et Richard Rogé précise que ce fût le cas pour l'un des concours d'Auxerre en 2022, et que ce concours s'est bien passé. Quelques sociétés sont également favorables à un lâcher unique en vitesse (Saint-Quentin, Rozoy, etc).

Afin de parvenir à un consensus, la commission propose de ramener les groupes à trois.

La commission en profite pour rappeler l'importance des entraînements préalables pour les jeunes.

Elle prend acte du vote positif de l'ensemble des présidents et membres du bureau présents sur les groupes de lâchers pour cette saison 2023 (sauf Guise qui souhaite changer de groupe).

Les groupes sont les suivants :

Groupe sud : Attichy, Courmelles, Acy, Cormicy, Cormontreuil, Courboin.

Groupe Centre : Chauny, Saint-Quentin, Tergnier, Voyenne, Cuirieux, Naturagora, Laon.

Groupe Nord : Bohain en Vermandois, Fresnoy le Grand, Guise, Le nouvion en Thiérache, La Capelle, Hirson, Saint Michel, Vervins, Rozoy sur Serre. Invités du département 59.

Naturellement la commission sportive et le bureau du groupement travaillera à l'élaboration de championnat « dit » de zone afin de satisfaire l'ensemble de nos amateurs.

Chargement à Naturagora :

Le bureau a décidé la mise en place d'une nouveauté : Lauerent Guyard et/ou Olivier Sarrazin seront présents à chaque chargement. Leur but sera de préparer les semis, accueillir les sociétés et surtout veiller au bien-être de vos pigeons. Lors de la réunion du bureau du 18 novembre il a été décidé que ces deux personnes seraient indemnisés. Il est rappelé également, qu'il est indispensable de respecter l'horaire du chargement et que chaque société doit également respecter le nombre de pigeons par panier et avoir des paniers en état. Ces deux derniers points n'ont pas été totalement respectés la saison dernière.

Challenges et Championnat :

Ludovic annonce un budget de 4000 euros pour les récompenses. L'idée est de refaire un championnat général, ainsi qu'un championnat dans chaque catégorie.

Les divers championnats se feront aux 5 inscrits dans 10.

Bagues GPS : Un règlement ainsi que les consignes et la mise en place d'un panier spécifique au transport des pigeons équipés de bague GPS seront mis en place. Toutes ces informations seront publiées sur le site des colombophiles du 02.

Point du trésorier :

David Lefèvre nous annonce que la vente nous a rapporté : 4870 euros.

Ludovic annonce que chaque société paiera le même prix **au départ de Naturagora**. Deux tarifs vont être proposés pour le transport :

Un tarif pour les sociétés qui amèneront leurs paniers à Naturagora.

Un autre tarif pour les sociétés qui bénéficient de la ramasse des camions à leur local. Il propose éventuellement afin de réduire les coûts que le transport pourrait peut-être s'organiser avec l'entente du Cambrésis.

Paniers en plastiques :

La mise en place des paniers en plastiques est un des projets que le bureau souhaite mettre en place avant la fin du mandat.

Face à cet investissement important, Ludovic propose que le financement soit partagé entre le groupement et les sociétés. La part des sociétés sera de 1 panier en plastique par amateur licencié.

Naturagora et le championnat de France :

Olivier Bertaux annonce qu'il y aura +/- 300 pigeonneaux pour le championnat de France, ainsi que 20 à 30 pigeonneaux (pour les fidèles participants des années précédentes) présents cette année au colombier départemental.

30 pigeons de 2 ans pour jouer Barcelone, et 90 yearlings pour jouer Narbonne sont actuellement présents.

Le colombier Naturagora entame sa 4^{ème} saison avec la nouvelle équipe.

Naturagora participera à hauteur de 1 500 €, afin de rendre la finale sur Aubusson du 2 septembre 2023 attractive pour les autres joueurs.

Conclusion :

Ludovic rappelle que le bureau a vraiment à cœur de mettre en place les paniers en plastiques pour la saison 2024. Il rappelle également que toutes les décisions prises par le bureau ont pour objectif central : Le bien-être de nos pigeons.

Le secrétaire, Olivier SARRAZIN